Restaurant

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 12 mars 2004

Bonjour,

J'ai été dans un restaurant a Paris, où nous avons demandé une table non fumeur et là la serveuse avec un grand sourire nous répond : nous sommes un endroit a paris ou nous n'avons pas d'endroit non fumeur. Je lui retorque : ce n'est pas très légal et là la serveuse est repartie.

Que peux t-on faire dans ces cas là ?

Réponse :

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les conseils pratiques que DNF vous propose. Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau

Voyez également les modèles de mise en demeure restaurant et les Bonnes adresses pour non-fumeurs

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac